# Modèle de Feuille de Route France Numérique Ensemble

# Introduction

Cinq ans après le lancement de la première stratégie nationale pour un numérique inclusif (SNNI) et à l’issue d’une vaste concertation partenariale menée dans le cadre du Conseil National de la Refondation numérique, l’Etat, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile ont souhaité réaffirmer leur engagement en faveur de l’inclusion numérique du plus grand nombre. Prenant la suite de la SNNI, **la** **feuille de route nationale France Numérique Ensemble** est structurée autour de 4 axes et 16 engagements :

* **Axe 1 :** Territorialiser la politique d’inclusion numérique et accompagner les acteurs locaux par la mobilisation d’un fonds d’ingénierie dédié
* **Axe 2 :** Déployer une gamme d’outils numériques accessibles à tous les médiateurs numériques pour assurer un développement des compétences tout au long de la vie
* **Axe 3 :** Soutenir les acteurs du secteur dans leurs travaux de structuration de la filière professionnelle et renforcer l’adéquation des formations aux réalités opérationnelles
* **Axe 4 :** Collecter selon la logique du dites-le-nous une fois et partager des données structurées pour mieux adapter, au fil de l’eau, la politique d’inclusion numérique aux réalités locales et nationales

Cette feuille de route doit permettre, d’ici à 2027, en complément des objectifs fixés dans le cadre de la politique prioritaire du Gouvernement « Devenir la première puissance numérique européenne » et de son chantier « Favoriser l’inclusion numérique pour tous par la formation et les conseillers numériques », d’atteindre les objectifs suivants : 8 millions de personnes accompagnées, 25 000 lieux d’inclusion numérique, 20 000 aidants numériques formés et 2 millions d’équipements informatiques reconditionnés accessibles aux ménages les plus modestes.

Dans le cadre de l’axe 1, les Préfectures de département ont été chargées de coordonner la construction de gouvernances territoriales autour de l’inclusion numérique et de rédiger des feuilles de route locales qui déclinent les engagements nationaux. La feuille de route ici présentée est le fruit d’un travail collaboratif associant [nom de la préfecture, des collectivités, des partenaires associés] autour d’une démarche qui vise à apporter des solutions aux personnes en difficulté avec le numérique et à les amener vers l’autonomie.

* Spécificités du territoire en lien avec l’inclusion numérique (démographie, géographie, économie…)

# Méthode d’élaboration de la feuille de route – (1 page max.)

* Historique des politiques d’inclusion numérique sur le territoire, si historique préalable sur le sujet
* Grandes étapes de l’élaboration de la feuille de route (réunions de concertations, ateliers de co-construction, comités de pilotage…)
* Parties prenantes mobilisées

# Synthèse du diagnostic territorial (1 à 2 pages max.)

* Eléments de diagnostic sur les besoins des publics :
	+ Eléments quantitatifs
	+ Publics non-touchés par l’offre / publics prioritaires / publics invisibles
	+ Besoins déduits ou exprimés par les publics en exclusion numérique / Thématiques d’accompagnements
	+ …
* Eléments de diagnostic sur l’offre d’accompagnement :
	+ Nombre de structures actives identifiées
	+ Répartition sur le territoire
	+ Nature de l’offre : diagnostic et orientation, accès à l’équipement en libre-service, assistance, formation
	+ …
* Enjeux territoriaux identifiés
	+ Public à accompagner en priorité
	+ Nature de l’offre à renforcer le cas échéant
	+ Zone à densifier le cas échéant
	+ …

# Ambition et positionnement du [nom du territoire] sur l’inclusion numérique (1 page max.)

* Positionnement du territoire sur l’inclusion numérique (exemple : publics prioritaires, thématiques prioritaires, rôle vis-à-vis des parties prenantes de l’inclusion numérique)
* Gouvernance et pilotage de la feuille de route : noms des comités, composition des comités, rôle des comités, fréquence de réunion.
* Spécifications des liens entre le Coordinateur Conseiller Numérique et la gouvernance France Numérique Ensemble (communication, mise en cohérence des actions…)

# Priorités d’action (variable selon nombre d’axes prioritaires – 3 à 5 axes recommandés)

**AXE 1 – NOM DE L’AXE STRATEGIQUE (1 page max de description de l’axe)**

* Description de l’axe prioritaire et lien avec les enjeux identifiés sur le territoire (quoi et pourquoi)
* Déclinaison des actions associées à l’axe (comment)

**Exemple de fiche action (0,5 à 1 page max. par fiche)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’action** |  |
| Objectifs |  |
| Description |  |
| Pilote |  |
| Partenaires impliqués |  |
| Cibles |  |
| Indicateurs de réussite |  |

# Signataires de la feuille de route